

M. LALONDE: Je vous remercie de la suggestion, monsieur Speakman. Je crois qu'il nous faudra faire une liste de tous les colis retournés et nous informer auprès du bureau principal de la Légion comment elle pourrait nous venir en aide.

Votre autre idée est bonne également, celle de la publicité à l'égard de ceux qui n'ont pas reçu leurs médailles. Je me demande seulement si nous devrions le faire maintenant.

Nous expédions les médailles à un rythme aussi rapide que nous le pouvons. Par conséquent, il vaudrait mieux attendre que nous en ayons distribué la plus grande quantité avant de chercher ceux que nous n'avons pu atteindre dans l'intervalle.

M. CARTER: Combien de personnes figurent sur vos listes qui n'ont ni demandé ni reçu de médailles?

M. LALONDE: Près de 400,000 n'ont pas encore formulé de demande.

M. CARTER: Les noms ont-ils été publiés quelque part?

M. LALONDE: Non. Si une simple petite annonce dans tous les journaux coûte \$18,000, il faudrait dépenser une fortune pour faire publier tous ces noms.

M. ROGERS: Il y en a un ici. Je veux dire M. Pugh. Vous pouvez inscrire sa demande immédiatement.

M. PUGH: A la suite des remarques de M. Speakman, il me semble que nous avons deux types d'anciens combattants: celui de la ville et celui de la campagne. Dans le cas des derniers, je sais qu'ils se tiennent en contact les uns les autres, même s'ils ne sont pas membres de la Légion. S'il se présente quelque chose, des redevances, par exemple, ils se diront: il faut rejoindre celui-ci ou celui-là, et ils trouvent moyen de l'atteindre. Je crois que dans les régions rurales, la Légion pourrait s'occuper de ceux qui n'ont pas reçu leurs médailles, si l'on insistait auprès d'elle pour qu'elle rende ce service. Le cas n'est pas le même dans les villes.

M. LALONDE: C'est ce que je voulais dire lorsque j'ai déclaré que j'aimerais communiquer avec le bureau principal de la Légion et m'informer auprès d'elle. Nous sommes en rapport avec la Légion et nous pourrions nous assurer si, par l'entremise de ses filiales, elle pourrait nous venir en aide. Je dois admettre que le problème nous cause des ennuis. Il n'a pas été aussi facile à résoudre que certaines personnes le croyaient.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je ne veux pas interrompre brusquement cette discussion. Je vois que quelques-uns d'entre vous ont encore quelque chose à dire. Cependant, nous devrions essayer de terminer à midi et demi. Monsieur Weichel, avez-vous une question à poser?

M. WEICHEL: Lorsque vous communiquerez avec la Légion, il serait peut-être bon d'informer également les organisations de l'Armée, de l'Aviation et de la Marine, ainsi que le Corps des commissionnaires et le groupement des amputés de guerre. Ces diverses organisations pourraient vous rendre service.

M. LALONDE: En effet. Nous devrions recourir à toutes. Ce qu'il importe maintenant de savoir, c'est quand nous prendrons cette mesure. Devrions-nous le faire à présent, lorsque nous considérons que la tâche entreprise nous tiendra utilement occupés pendant une couple d'années?

M. WEICHEL: L'occasion propice serait à peu près une semaine avant qu'un grand nombre assistent au dîner qui sert à commémorer la bataille de Vimy-Ridge.

M. LALONDE: L'événement n'est pas très éloigné.

M. MACDONALD (*Kings*): Je suis plutôt surpris, monsieur le président, que le crédit destiné à des fins d'annonces et de publicité soit si minime. La Légion